INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2012

Abitibi-Témiscamingue

Québec

Équipe de rédaction :

Raymond Beullac, Danielle Bilodeau, Pierre Cambon, Stéphane Crespo, Claude Fortier, Jean-François Fortin, Chantal Girard, Hugo Johnston-Laberge, Jean-Marc Kilolo-Malambwe, Jean-François Lachance, Stéphane Ladouceur, Guillaume Marchand, Martine St-Amour

Avec l'assistance technique de :

Marie-Ève Cantin, Claudette D'Anjou, Fanny Desrochers, Danielle Lapiante, Hugo Leblanc, Amélie Martins, Danny Sanfaçon

Révision linguistique :

Esther Frève, Micheline Lampron

Sous la coordination de :

Pierre Cambon, Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Bill Noll / Shaun Lowe / Alexander Hafemann, photographes

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 2012
ISSN 1712-2066 (version imprimée)
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2012

Table des matières

Territoire 2

Démographie 3

Marché du travail 8
Indicateurs du marché du travail 8
Nombre et taux de travailleurs 9

Comptes économiques 10
Produit intérieur brut 10
Revenu personnel 12

Conditions de vie et bien-être 14

Investissements et permis de bâtir 17
Investissements 17
Permis de bâtir 18

Mines 19

Santé 22

Éducation 24

Culture et communications 26

Concepts et définitions 28

Tableaux comparatifs 35

1. Territoire

par Guillaume Marchand, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de l'Abitibi-Témiscamingue couvre une superficie de 64 474 km². Elle est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) et territoire équivalent (TE) : Témiscamingue, Rouyn-Noranda, Abitibi-Ouest, Abitibi et La Vallée-de-l'Or, et regroupe 82 municipalités.

Avec une superficie en terre ferme de 56 879 km² (88,2 %) pour 146 419 habitants en 2011, la densité de population de l'Abitibi-Témiscamingue est de 2,6 hab./km². Par contre, les zones développées ne couvrent qu'une surface de 155 km² (0,2 %). Ainsi, la densité de la population par rapport aux zones développées est de 945 hab./ km².

La couverture du sol[1] de l'Abitibi-Témiscamingue est composée majoritairement de 27 041 km² de forêts mixtes (41,9 %), de 11 051 km² de forêt de conifères (17,1 %), de 7 595 km² d'eau (11,8 %) et de 7 059 km² de forêt de feuillus (10,9 %). Finalement, les terres humides s'étendent sur 2 259 km², ce qui représente 3,5 % de la région.

Pour favoriser la protection et le maintien de la diversité biologique, l'Abitibi-Témiscamingue compte 4 103 km² (6,4 %) d'aires protégées en 2012.

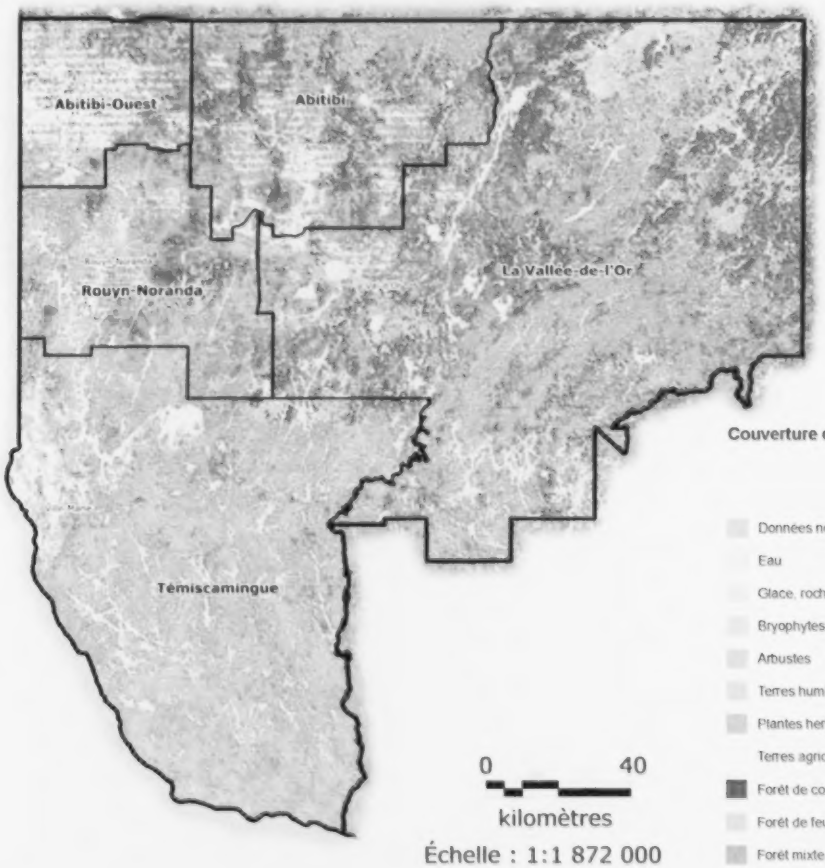

Couverture du sol

	Superficie	
	km²	%
Données non disponibles	51	0,1
Eau	7 595	11,8
Glace, roche, terrain découvert	553	0,9
Bryophytes et lichens	106	0,2
Arbustes	6 188	9,6
Terres humides	2 259	3,5
Plantes herbacées et toundra	354	0,5
Terres agricoles cultivées	2 061	3,2
Forêt de conifères	11 051	17,1
Forêt de feuillus	7 059	10,9
Forêt mixte	27 041	41,9
Zones développées	155	0,2

Sources : GéoBase, circa 2000-vectorielle (CSC2000-V); ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

1. Compte tenu de l'arrondissement des données, il peut arriver que la somme des parties n'égale pas le total. Des informations supplémentaires sur les différentes catégories de couverture du sol sont également disponibles dans la section concepts et définitions.

2. Démographie

par la Direction des statistiques sociodémographiques

Les données les plus récentes confirment la reprise de la croissance démographique en Abitibi-Témiscamingue. Tandis que la population de la région s'est réduite de façon importante à la fin des années 1990 et au début des années 2000, elle est en hausse depuis 2006. Cette évolution est surtout attribuable à des changements majeurs en matière de migration interrégionale. Depuis quelques années, les jeunes en âge d'entreprendre des études postsecondaires sont beaucoup moins portés à quitter la région, et des gains migratoires ont récemment été enregistrés chez les 25 à 49 ans et chez les moins de 15 ans. Une hausse du nombre de naissances, soutenue par une fécondité parmi les plus élevées du Québec, a aussi été profitable à la région.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, l'Abitibi-Témiscamingue comptait 146 400 habitants au 1er juillet 2011, soit 1,8 % de la population du Québec. Elle arrive au 14e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, entre le Bas-Saint-Laurent et la Côte-Nord.

Environ 30 % de la population témiscabitibienne, soit 43 300 personnes, résidaient dans la MRC de La Vallée-de-l'Or en 2011. Le TE de Rouyn-Noranda suit de près avec 28 %, puis viennent les MRC d'Abitibi (17 %) et d'Abitibi-Ouest (14 %). Témiscamingue est la MRC la moins populeuse, ses 16 400 habitants représentant 11 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC et TE de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 1996-2011p

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	1996	2001r	2006r	2011p	1996-2001r	2001r-2006r	2006r-2011p	1996	2011p
	n				pour 1 000			%	
Témiscamingue	18 259	17 812	17 080	16 381	– 5,0	– 8,4	– 8,4	11,7	11,2
Rouyn-Noranda	43 165	40 320	40 256	41 085	– 13,6	– 0,3	4,1	27,7	28,1
Abitibi-Ouest	23 864	22 326	20 892	20 759	– 13,3	– 13,3	– 1,3	15,3	14,2
Abitibi	25 618	25 033	24 440	24 942	– 4,6	– 4,8	4,1	16,4	17,0
La Vallée-de-l'Or	44 995	43 068	42 199	43 252	– 8,8	– 4,1	4,9	28,9	29,5
Abitibi-Témiscamingue	**155 901**	**148 559**	**144 867**	**146 419**	**– 9,6**	**– 5,0**	**2,1**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 246 897**	**7 396 331**	**7 631 552**	**7 979 663**	**4,1**	**6,3**	**8,9**	...	...

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er juillet 2011.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2012).
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Entre 2006 et 2011, la population de l'Abitibi-Témiscamingue a crû à un rythme annuel moyen de 2,1 pour mille selon les données provisoires. Cette croissance est assez modeste, largement inférieure à la moyenne québécoise (8,9 pour mille), mais elle témoigne d'une nette amélioration du bilan démographique de la région par rapport aux périodes 1996-2001 et 2001-2006. Ces deux périodes ont en effet été marquées par une réduction importante de sa population. Les pertes ont été particulièrement lourdes entre 1996 et 2001, de l'ordre de – 9,6 pour mille annuellement en moyenne. Le déclin a ralenti en 2001-2006, mais est demeuré substantiel, équivalant à des pertes annuelles de – 5,0 pour mille. La croissance des années 2006-2011 contraste avec

ces nombreuses années de décroissance, mais soulignons qu'elle n'en efface pas la trace. De fait, la population de l'Abitibi-Témiscamingue demeure moins nombreuse en 2011 qu'en 1996, quand elle comptait pour 2,2 % de la population québécoise[1].

Tandis que les cinq MRC et TE de la région étaient en déclin à la fin des années 1990 et au début des années 2000, trois d'entre eux ont vu leur population croître entre 2006 et 2011. La Vallée-de-l'Or arrive en tête avec une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 4,9 pour mille, ce taux étant de 4,1 pour mille dans Rouyn-Noranda et Abitibi. Une amélioration s'observe aussi dans Abitibi-Ouest, qui termine la période 2006-2011 avec des pertes beaucoup moins prononcées (– 1,3 pour mille) qu'au cours des deux périodes précédentes. Témiscamingue maintient plutôt un déficit assez lourd en 2006-2011 (– 8,4 pour mille), semblable à celui de la période 2001-2006 et plus important qu'en 1996-2001, ce qui contraste avec l'évolution favorable observée dans le reste de la région.

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC et TE entre 2006 et 2011. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

L'Abitibi-Témiscamingue est l'une des régions où le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans est le plus élevé. En 2011, leur part est de 23,6 %, tandis qu'elle est inférieure à 20 % dans certaines des régions à population plus âgée, comme la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Mauricie. Elle est de 21,7 % en moyenne au Québec. Les personnes de 65 ans et plus (14,9 %) et les individus d'âge actif, soit les 20-64 ans (61,5 %), sont au contraire un peu moins nombreux, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle québécoise (15,7 % et 62,6 % respectivement). Parmi les personnes d'âge actif, la région compte un peu plus de 45-64 ans que de 20-44 ans. Cette répartition de la population par grand groupe d'âge se traduit par un âge médian un peu plus élevé dans la région (42,2 ans) qu'au Québec (41,4 ans).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC et TE de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2011[p]

	Groupe d'âge								Âge
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	médian
	n				%				
Témiscamingue	16 381	4 012	9 602	2 767	100,0	24,5	58,6	16,9	44,7
Rouyn-Noranda	41 085	9 029	25 984	6 072	100,0	22,0	63,2	14,8	41,5
Abitibi-Ouest	20 759	4 813	12 318	3 628	100,0	23,2	59,3	17,5	44,8
Abitibi	24 942	6 035	15 375	3 532	100,0	24,2	61,6	14,2	41,1
La Vallée-de-l'Or	43 252	10 664	26 738	5 850	100,0	24,7	61,8	13,5	41,5
Abitibi-Témiscamingue	**146 419**	**34 553**	**90 017**	**21 849**	**100,0**	**23,6**	**61,5**	**14,9**	**42,2**
Ensemble du Québec	**7 979 663**	**1 729 982**	**4 996 131**	**1 253 550**	**100,0**	**21,7**	**62,6**	**15,7**	**41,4**

Note : Population au 1er juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2012).
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

1. La plupart des autres régions éloignées des grands centres ont également vu leur population se réduire entre 1996 et 2011. C'est le cas du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Le Nord-du-Québec est la seule région de ce groupe où la population est plus nombreuse en fin de période. Les données relatives à ces régions peuvent être consultées dans les bulletins statistiques régionaux qui leur sont consacrés. [En ligne :] http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/bull_regions.htm.

La Vallée-de-l'Or, Abitibi et Rouyn-Noranda ont une population un peu plus jeune que les autres MRC de la région, avec un âge médian inférieur à 42 ans. Dans les deux premières MRC, les moins de 20 ans représentent plus de 24 % de la population et les personnes âgées, environ 14 %. Le TE de Rouyn-Noranda se distingue quant à lui par la plus importante population d'âge actif de la région (63,2 %), tandis que les jeunes y sont un peu plus faiblement représentés (22,0 %). Les MRC d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue sont au contraire un peu plus âgées, avec un âge médian approchant les 45 ans. La part des 65 ans et plus est de 16,9 % dans Témiscamingue et 17,5 % dans Abitibi-Ouest, les deux plus élevées de la région.

Naissances, décès et accroissement naturel

Selon des données provisoires, 1 702 bébés sont nés en Abitibi-Témiscamingue en 2011. Comme dans la plupart des autres régions du Québec, les naissances y ont augmenté dans la deuxième moitié des années 2000. La croissance s'est amorcée en 2005 et a été continue jusqu'en 2009, quand 1 773 naissances ont été enregistrées. Malgré le récent essoufflement de ce mouvement à la hausse, les naissances demeurent plus nombreuses en 2011 qu'elles ne l'ont été durant la majeure partie de la décennie 2000. Par rapport aux 1 546 naissances de 2001, l'augmentation est de 10 %. Cette croissance est cependant inférieure à celle enregistrée dans l'ensemble du Québec au cours de la même période (20 %).

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Abitibi-Témiscamingue, 2001-2011[p]

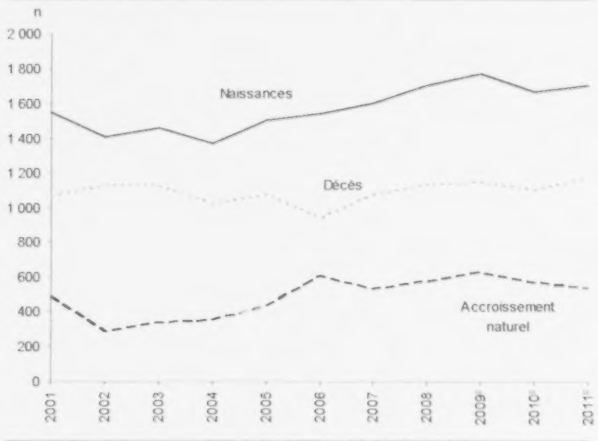

Note : Les données sur les naissances de 2009 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

C'est une augmentation de la fécondité qui explique que les naissances soient un peu plus nombreuses en fin de période en Abitibi-Témiscamingue. De fait, l'indice synthétique de fécondité, qui mesure l'intensité de la fécondité d'une année donnée, est passé de 1,67 enfant par femme en 2001 à 2,06 en 2011 (donnée provisoire), après avoir culminé à 2,15 en 2009. Cette hausse de la fécondité a permis de compenser une réduction notable du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (15-49 ans). Soulignons qu'en 2011, l'Abitibi-Témiscamingue est l'une des régions où la fécondité est la plus forte; seuls le Nord-du-Québec (2,81) et, dans une moindre mesure, la Côte-Nord (2,07) affichent des indices de fécondité plus élevés. Dans l'ensemble du Québec, l'indice est de 1,69 enfant par femme en 2011.

En ce qui concerne le nombre de décès, bien que des fluctuations ponctuelles à la baisse aient été enregistrées depuis le début des années 2000, la tendance générale est à la hausse. En 2011, 1 165 décès ont ainsi été enregistrés dans la région, comparativement à 1 060 en 2001. Cette évolution, commune à presque toutes les régions du Québec, s'explique par un contexte de vieillissement de la population. En soustrayant les décès des naissances, on obtient un solde correspondant à l'accroissement naturel d'une population. En Abitibi-Témiscamingue, l'accroissement naturel a connu un creux en 2002, l'excédent des naissances n'ayant représenté que 285 personnes. Il s'est ensuite redressé progressivement jusqu'en 2006 et se situe depuis généralement entre 500 et 600 personnes. En 2011, l'accroissement naturel est de 537 individus.

En 2011, les naissances demeurent plus nombreuses que les décès dans toutes les MRC de la région (voir le tableau comparatif des MRC et TE à la fin du bulletin). Par rapport à la taille de leur population, c'est dans Abitibi et dans Rouyn-Noranda que l'accroissement naturel contribue le plus fortement à la croissance démographique.

Migration interrégionale

En 2010-2011, l'Abitibi-Témiscamingue enregistre de légers gains (+ 53 personnes) dans ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec, une première depuis 1987-1988. Ce résultat contraste avec les fortes pertes que subissait la région au tournant des années 2000, et les pertes de moindre ampleur du reste de la décennie. Cette évolution s'explique par une réduction de moitié du nombre d'individus qui quittent la région. En effet, le nombre de sortants est passé de presque 4 500 en 2001-2002 à environ 2 500 en 2010-2011. Le nombre d'entrants est quant à lui resté plutôt stable, autour de 2 500.

Le profil migratoire par âge de l'Abitibi-Témiscamingue a fortement évolué depuis le début des années 2000. Plutôt que de subir des pertes dans la quasi-totalité des groupes d'âge, comme c'était le cas en 2001-2002, la région fait en 2010-2011 des gains chez les 25-49 ans et chez les moins de 15 ans. Les pertes enregistrées chez les 15-24 ans se sont grandement réduites et se limitent maintenant à quelques dizaines de personnes, tandis que chez les plus de 50 ans, elles demeurent à un niveau relativement faible.

Figure 2.2

Solde migratoire interrégional, Abitibi-Témiscamingue, 2001-2002 à 2010-2011

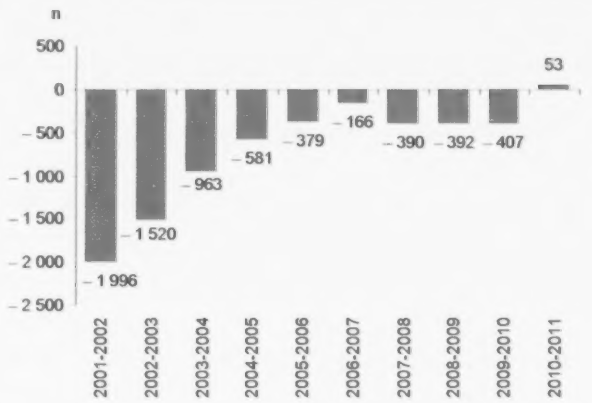

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2010-2011

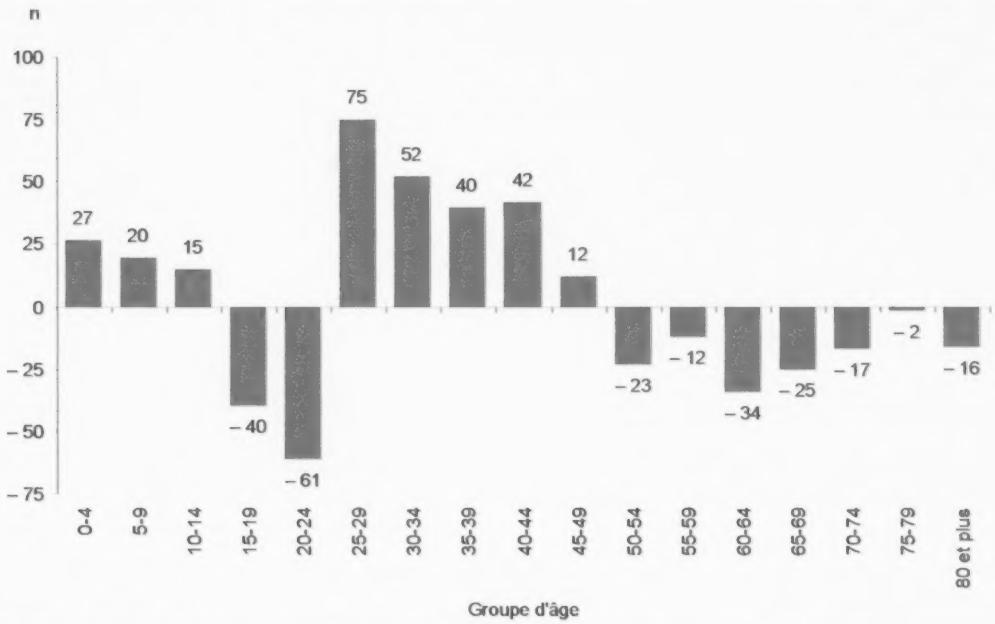

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

L'Outaouais est la première région de destination des individus qui quittent l'Abitibi-Témiscamingue, suivie de près par Montréal et les Laurentides. Montréal est par contre la principale région d'origine des entrants, devant les Laurentides et le Nord-du-Québec. Les échanges migratoires avec l'Outaouais (– 69), la Capitale-Nationale (– 49) et l'Estrie (– 33) ont entraîné des pertes pour l'Abitibi-Témiscamingue en 2010-2011, tandis que la région faisait des gains au détriment de Montréal (+ 50), des Laurentides (+ 50) et du Nord-du-Québec (+ 48). Les échanges migratoires avec les autres régions ont généralement résulté en de petits gains.

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Abitibi-Témiscamingue, 2010-2011

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	10	14	45	1,8	14	35	1,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	– 1	8	93	3,7	9	94	3,8
Capitale-Nationale	– 49	6	206	8,2	6	255	10,4
Mauricie	– 6	9	91	3,6	8	97	3,9
Estrie	– 33	10	85	3,4	7	118	4,8
Montréal	50	1	392	15,6	2	342	13,9
Outaouais	– 69	4	292	11,6	1	361	14,7
Abitibi-Témiscamingue	...	...	...	...	...	...	...
Côte-Nord	– 9	16	20	0,8	15	29	1,2
Nord-du-Québec	48	3	325	12,9	4	277	11,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1	15	22	0,9	16	21	0,9
Chaudière-Appalaches	3	13	60	2,4	12	57	2,3
Laval	22	11	69	2,7	13	47	1,9
Lanaudière	9	7	99	3,9	10	90	3,7
Laurentides	50	2	362	14,4	3	312	12,7
Montérégie	26	5	288	11,5	5	262	10,6
Centre-du-Québec	1	12	66	2,6	11	65	2,6
Total	**53**	**...**	**2 515**	**100,0**	**...**	**2 462**	**100,0**

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des régions.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2010-2011, ces échanges ont résulté en des soldes positifs dans le TE de Rouyn-Noranda et dans la MRC de La-Vallée-de-l'Or. La MRC d'Abitibi montre un solde presque nul, tandis que Témiscamingue et Abitibi-Ouest ont subi des pertes (voir le tableau comparatif des MRC et TE à la fin du bulletin). Les déficits migratoires les plus importants sont enregistrés dans Témiscamingue.

3. Marché du travail

3.1 Indicateurs du marché du travail de l'Abitibi-Témiscamingue

par Jean-Marc Kilolo-Malambwe, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Affichant une hausse de l'emploi de 4,8 %, l'Abitibi-Témiscamingue est la deuxième région du Québec à connaître le taux de croissance de l'emploi le plus élevé en 2011, après l'Estrie (5,8 %). Le gain d'emplois (+ 3 300) correspond à 8,6 % de celui enregistré à l'échelle du Québec (+ 38 500); pourtant, l'emploi de cette région représente 1,8 % seulement de l'emploi de la province. La montée de l'emploi, supérieure à celle de la population en âge de travailler (+ 0,4 %), entraîne une hausse du taux d'emploi de 2,7 points. Cette bonne performance contribue à faire passer l'Abitibi-Témiscamingue du 10e au 8e rang en ce qui concerne le taux d'emploi.

La croissance de l'emploi profite surtout aux hommes (+ 2 700) et aux travailleurs âgés de 30 ans et plus (+ 2 000). Par ailleurs, la totalité des nouveaux emplois se retrouvent dans le secteur des biens (+ 3 800). La création d'emploi n'est observée que dans l'emploi à temps plein (+ 3 600), ce qui occasionne un repli de 1,4 point de pourcentage de la proportion de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total de la région, à 17,8 %.

Tableau 3.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Abitibi-Témiscamingue, 2007-2011

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Population active	k	73,7	74,2	72,7	74,5	77,4
Emploi	k	66,8	68,6	65,8	68,2	71,5
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	55,2	56,5	54,0	55,2	58,8
Emploi à temps partiel	k	11,6	12,1	11,8	13,1	12,7
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	16,4	15,7	14,7	17,3	18,6
30 ans et plus	k	50,5	52,9	51,1	50,9	52,9
Sexe						
Hommes	k	37,2	35,9	35,1	36,5	39,2
Femmes	k	29,6	32,8	30,7	31,8	32,3
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	19,8	20,2	17,7	18,4	22,2
Secteur des services	k	47,1	48,4	48,1	49,8	49,3
Chômeurs	k	6,8	5,6	6,9	6,3	5,8
Taux d'activité	%	63,8	64,0	62,4	63,6	65,8
Taux de chômage	%	9,2	7,5	9,5	8,5	7,5
Taux d'emploi	%	57,8	59,1	56,5	58,2	60,8
Part de l'emploi à temps partiel	%	17,4	17,6	17,9	19,2	17,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Quant au taux de chômage, il recule de 1,0 point en 2011, en raison d'une hausse de l'emploi plus forte que celle de la population active (+ 3,9 %). Par conséquent, l'Abitibi-Témiscamingue passe du 12e au 8e rang à ce chapitre. Le nombre de chômeurs diminue néanmoins de 500.

La hausse de la population active, qui est plus forte que celle de la population en âge de travailler, conduit à une progression du taux d'activité de 2,2 points en 2011. Celui-ci se fixe à 65,8 %, soit un niveau légèrement supérieur au taux d'activité du Québec (65,2 %).

Entre 2007 et 2011, 4 700 nouveaux emplois se sont ajoutés à l'économie de la région; cette hausse représente une croissance de 7,0 %. Toutefois, l'Abitibi-Témiscamingue n'occupe, en 2011, que le 14e rang pour le nombre d'emplois, parmi toutes les régions. Sa part dans l'emploi total du Québec est de 1,8 %, en hausse de 0,1 point durant cette période

3.2 Nombre et taux de travailleurs des MRC et TE de l'Abitibi-Témiscamingue

par Stéphane Ladouceur, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

La situation du marché du travail s'améliore en 2010 dans tous les territoires supralocaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Par rapport à 2009, seule la MRC du Témiscamingue (+ 0,6 %) connaît une croissance du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans inférieure à la moyenne québécoise (+ 1,9 %). La hausse la plus importante du nombre de travailleurs dans la région est notée dans La Vallée-de-l'Or (+ 4,4 %), stimulée notamment par l'accroissement des activités dans le secteur des mines.

Tableau 3.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC et TE de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2009-2010

	Nombre			Taux		
	2009r	2010p	Var. 10/09 (%)	2009r	2010p	Écart 10/09 (point de %)
Témiscamingue	6 189	6 225	0,6	67,7	68,5	0,8
Rouyn-Noranda	16 838	17 439	3,6	74,0	76,2	2,2
Abitibi-Ouest	7 697	7 891	2,5	67,2	69,3	2,1
Abitibi	9 920	10 266	3,5	72,0	74,8	2,8
La Vallée-de-l'Or	17 248	18 008	4,4	72,0	75,4	3,4
Abitibi-Témiscamingue	**57 892**	**59 829**	**3,3**	**71,4**	**73,9**	**2,5**
Ensemble du Québec	**3 212 872**	**3 272 575**	**1,9**	**72,6**	**73,5**	**0,9**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 31 décembre 2010.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

Par ailleurs, Rouyn-Noranda (76,2 %), La Vallée-de-l'Or (75,4 %) et Abitibi (74,8 %) sont les seuls territoires supralocaux de l'Abitibi-Témiscamingue à présenter un taux de travailleurs supérieur à celui observé dans l'ensemble du Québec (73,5 %). En raison d'une croissance anémique, la MRC du Témiscamingue (68,5 %) affiche, pour la première fois, le taux de travailleurs le plus faible de la région.

4. Comptes économiques

4.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques et du développement durable

En 2009, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 5,6 G$ dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'un peu moins de 2 % du PIB du Québec, ce qui en fait la quatorzième région en importance, après le Bas-Saint-Laurent et devant la Côte-Nord.

L'économie de la région grimpe de 7,7 % en 2009 et le taux de croissance annuel moyen (TCAM) enregistré entre 2005 et 2009, 6,1 %, se démarque comparativement aux autres régions. En 2009, l'économie du Québec monte de 0,6 %. De fait, la région se classe au premier rang des 17 régions administratives en ce qui concerne l'évolution économique en 2009.

Produit intérieur brut par industrie

Les résultats de 2009 en Abitibi-Témiscamingue proviennent plus des industries productrices de biens (+ 8,5 %), mais les industries des services ne sont pas en reste avec une expansion de 7,1 %. Avec un PIB de 3,0 G$, les services occupent 53,6 % de l'économie régionale, soit une part inférieure à celle du Québec qui est de 71,6 %. La région est donc plus sensible aux fluctuations des industries productrices de biens.

La majorité des industries des services affichent de fortes hausses en 2009. Les soins de santé et l'assistance sociale (+ 7,8 %), base économique de la région, le commerce de détail (+ 8,2 %), le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 5,8 %), les services d'enseignement (+ 6,2 %), autre base économique de la région, l'industrie de l'information et culturelle (+ 15,5 %) ainsi que l'hébergement et les services de restauration (+ 15,7 %) contribuent de façon importante à l'augmentation de la production de ces industries.

Avec une production de 2,6 G$, les industries productrices de biens occupent une part importante de l'économie régionale, soit 46,4 %. L'industrie de l'extraction minière, pétrolière et gazière, une des deux principales bases économiques de la région, bondit de 13,1 %, ce qui explique en grande partie l'essor économique de la région. La foresterie et l'exploitation forestière (– 25,4 %) – autre principale base économique – de même que les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (– 11,2 %), aussi à la base de l'économie de la région, diminuent à nouveau fortement. L'industrie de la fabrication (– 4,6 %), notamment celle de produits en bois (– 9,1 %), accuse une deuxième décrue consécutive. Au cours des quatre dernières années, l'extraction minière, pétrolière et gazière explose dans la région : son TCAM atteint 19,3 %. À l'inverse, la fabrication présente une décroissance annuelle moyenne de 4,8 %. La baisse observée du côté de la fabrication au cours des dernières années est plus prononcée que celle du Québec qui se situe à 3,0 %. Au sein de la fabrication, celle de produits en bois (– 15,4 %) enregistre un important recul en Abitibi-Témiscamingue et au Québec (– 11,0 %) entre 2005 et 2009.

Contrairement au Québec, depuis 2005, la part des industries productrices de biens prend de l'importance dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. En effet, de 42,3 % de l'économie en 2005, cette part atteint 46,4 % en 2009 dans la région. À l'inverse, au Québec, cette part diminue et passe ainsi de 31,1 % en 2005 à 28,4 % en 2009. La région avance donc à contre-courant par rapport à la tendance générale, principalement à cause de l'industrie de l'extraction minière qui se porte bien.

Tableau 4.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Abitibi-Témiscamingue, 2008-2009

	2008[r]	2009[e]	Part de l'industrie en 2009	Variation annuelle moyenne 2009/2005	Variation 2009/2008
	k$			%	
Ensemble des industries	**5 191 543**	**5 593 419**	**100,0**	**6,1**	**7,7**
Secteur de production de biens	**2 392 396**	**2 595 786**	**46,4**	**8,6**	**8,5**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	237 978	191 372	3,4	– 8,9	– 19,6
Cultures agricoles et élevage	x	x	...	...	...
Foresterie et exploitation forestière	180 508	134 709	2,4	– 11,5	– 25,4
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	21 208	18 830	0,3	– 3,8	– 11,2
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	891 679	1 008 871	18,0	19,3	13,1
Services publics	x	x	...	...	...
Construction	x	x	...	...	...
Fabrication	527 069	502 611	9,0	– 4,8	– 4,6
Fabrication d'aliments	x	x	...	...	...
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	85 158	77 384	1,4	– 15,4	– 9,1
Fabrication du papier	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	9 521	11 341	0,2	...	19,1
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	6 117	5 323	0,1	– 0,9	– 13,0
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	27 351	24 799	0,4	4,9	– 9,3
Fabrication de machines	33 241	32 088	0,6	2,2	– 3,5
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	15 292	14 552	0,3	...	– 4,8
Activités diverses de fabrication	x	x	...	...	...
Secteur des services	**2 799 146**	**2 997 633**	**53,6**	**4,2**	**7,1**
Commerce de gros	192 741	203 799	3,6	5,8	5,7
Commerce de détail	326 727	353 360	6,3	5,8	8,2
Transport et entreposage	217 476	225 366	4,0	1,5	3,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	112 004	129 388	2,3	3,6	15,5
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	451 164	477 402	8,5	– 0,4	5,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	175 133	184 157	3,3	15,8	5,2
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	x	...	...	...
Services d'enseignement	309 849	329 147	5,9	3,1	6,2
Soins de santé et assistance sociale	432 554	466 354	8,3	6,5	7,8
Arts,spectacles et loisirs	18 117	19 680	0,4	– 1,4	8,6
Hébergement et services de restauration	104 278	120 698	2,2	1,6	15,7
Autres services, sauf les administrations publiques	98 800	108 282	1,9	3,7	9,6
Administrations publiques	x	x	...	...	...

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région de l'Abitibi-Témiscamingue figure au cinquième rang parmi les régions administratives du Québec en 2010. En effet, le PIB par habitant atteint 40 932 $, en hausse de 6,3 % par rapport à 2009, dû à la forte hausse de son PIB couplée à une augmentation modeste de sa population. Au Québec, le PIB par habitant augmente de 3,4 % en 2010 et s'établit à 37 795 $.

Figure 4.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2010

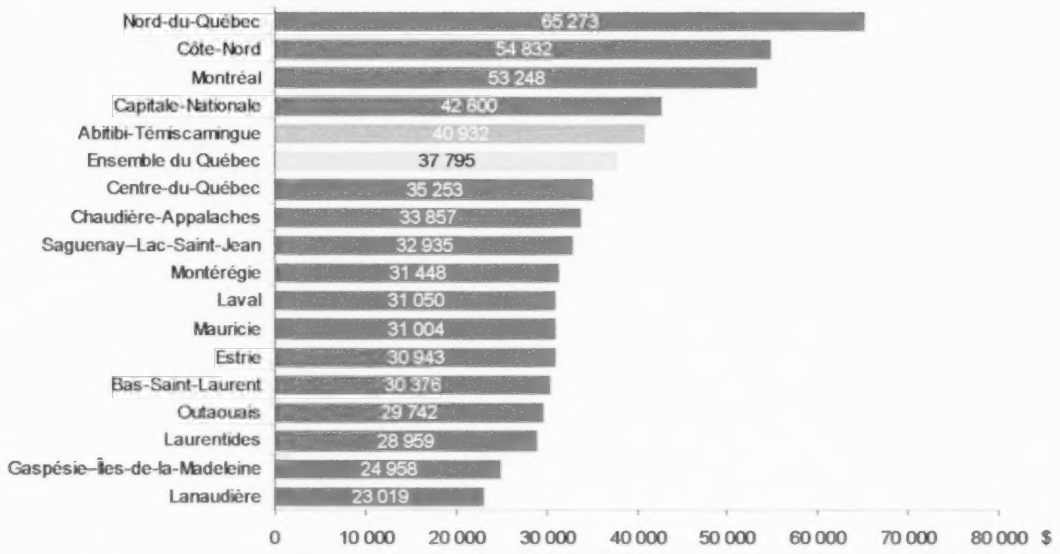

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

4.2 Revenu personnel

par Stéphane Ladouceur, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté timidement en 2009 (+ 0,7 %), le revenu personnel par habitant croît en Abitibi-Témiscamingue plus fortement en 2010, soit de 6,3 %, et il s'établit à 34 684 $. Il s'agit de la deuxième plus forte croissance au Québec. L'accroissement est attribuable essentiellement à l'augmentation des revenus d'emploi (+ 8,9 %), stimulée par l'intensification des activités minières. Quant au revenu personnel disponible par habitant, soit le revenu des particuliers amputé des impôts directs et des cotisations au régime d'assurance sociale, il s'accroît de 6,1 % par rapport à 2009, pour se fixer à 27 048 $. À ce chapitre, l'Abitibi-Témiscamingue se classe au sixième rang parmi les 17 régions administratives, tout juste devant les Laurentides (26 843 $) mais derrière la Capitale-Nationale (27 639 $).

Par ailleurs, les résidents de l'Abitibi-Témiscamingue reçoivent davantage en transferts gouvernementaux (6 756 $) que ceux du Québec (5 878 $). En raison d'un taux de chômage supérieur à la moyenne québécoise en 2010, ils ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. Notons également que les indemnisations versées aux accidentés du travail sont particulièrement importantes. Par rapport à 2009, les transferts en provenance des administrations publiques sont en baisse de 1,6 %, à cause notamment de la diminution des prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale.

Tableau 4.2.1

Revenu personnel et ses composantes par habitant, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2009-2010

	Abitibi-Témiscamingue			Ensemble du Québec		
	2009r	2010p	Variation 10/09	2009r	2010p	Variation 10/09
	$/hab.		%	$/hab.		%
Revenu d'emploi	23 455	25 546	8,9	23 970	24 743	3,2
Revenu de placement	2 342	2 304	– 1,6	3 641	3 653	0,3
Transferts des administrations publiques	6 771	6 756	– 0,2	5 732	5 878	2,6
Autres sources de revenu	66	77	15,9	142	163	15,0
Revenu personnel	**32 634**	**34 684**	**6,3**	**33 484**	**34 437**	**2,8**
Moins :						
Impôts, cotisations et autres transferts	7 133	7 635	7,0	7 637	7 795	2,1
Égale :						
Revenu personnel disponible	**25 501**	**27 048**	**6,1**	**25 847**	**26 642**	**3,1**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, Comptes économiques provinciaux.

La hausse du revenu personnel disponible par habitant survenue dans la région en 2010 se reflète dans l'ensemble des territoires supralocaux, plus particulièrement dans le Témiscamingue, où il croît de 7,5 % grâce, entre autres, à l'appréciation des revenus d'emploi et des transferts gouvernementaux. En dépit de cette forte croissance, le Témiscamigue (24 911 $) continue d'afficher, avec la MRC d'Abitibi-Ouest (23 640 $), le revenu personnel disponible par habitant le plus faible de la région. En revanche, c'est dans La Vallée-de-l'Or (28 406 $) et Rouyn-Noranda (28 359 $) qu'il est le plus élevé.

Par ailleurs, les résidents du Témiscamingue sont ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2010, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 800 $. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec ainsi que les subventions aux autochtones et à leurs organisations sont les principaux transferts au Témiscamingue. À l'inverse, c'est à Rouyn-Noranda (6 255 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus faibles.

Tableau 4.2.2

Revenu personnel, revenu personnel disponible et transferts des administrations publiques par habitant, MRC et TE de l'Abitibi-Témiscamingue, 2009-2010

	Revenu personnel			Revenu personnel disponible			Transferts des administrations publiques		
	2009r	2010p	Var. 10/09	2009r	2010p	Var. 10/09	2009r	2010p	Var. 10/09
	$/hab		%	$/hab		%	$/hab		%
Témiscamingue	29 024	31 262	7,7	23 180	24 911	7,5	7 662	7 872	2,7
Rouyn-Noranda	34 752	36 834	6,0	26 795	28 359	5,8	6 249	6 255	0,1
Abitibi-Ouest	28 427	30 060	5,7	22 429	23 640	5,4	7 051	6 931	– 1,7
Abitibi	32 264	34 158	5,9	25 317	26 827	6,0	6 600	6 504	– 1,5
La Vallée-de-l'Or	34 281	36 503	6,5	26 772	28 406	6,1	6 885	6 865	– 0,3

Note : Selon la géographie et la dénomination au 31 décembre 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec.

5. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2009, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (8,0 %) que dans l'ensemble du Québec (9,8 %). De 2005 à 2009, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,7 point), tandis qu'il augmente de 0,2 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2008 seulement, le taux est en diminution de 0,1 point, comparativement à une augmentation de 0,1 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Témiscamingue que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (10,4 %). À l'inverse, Rouyn-Noranda affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (6,0 %). Au cours de la période 2005-2009, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans les territoires supralocaux suivants : Témiscamingue (+ 0,9 point), Abitibi-Ouest (+ 0,4 point). À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : Rouyn-Noranda (– 1,9 point), Abitibi (– 0,8 point), La Vallée-de-l'Or (– 0,7 point).

Tableau 5.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC et TE de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009	Écart 2009/2005
			%			point de pourcentage
Témiscamingue	9,6	9,3	10,0	10,9	10,4	0,9
Rouyn-Noranda	7,9	7,6	7,1	6,2	6,0	– 1,9
Abitibi-Ouest	8,5	7,9	9,1	8,6	8,9	0,4
Abitibi	7,8	7,4	8,2	7,5	7,0	– 0,8
La Vallée-de-l'Or	9,6	9,3	9,4	8,7	8,9	– 0,7
Abitibi-Témiscamingue	**8,6**	**8,3**	**8,6**	**8,1**	**8,0**	**– 0,7**
Ensemble du Québec	**9,6**	**9,3**	**9,9**	**9,7**	**9,8**	**0,2**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2009.

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2009, ce taux est 5,9 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (27,8 %) qu'en ce qui concerne les couples (4,7 %). Entre 2005 et 2009, le taux diminue de 1,5 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 0,3 point pour les couples. C'est Témiscamingue qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2009 (33,8 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Rouyn-Noranda (22,5 %).

Toujours en 2009, on dénombre dans la région 3 280 familles à faible revenu, dont 1 620 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 4 260 en 2005 à 3 880 en 2009, soit une diminution de 8,9 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 5,8 %).

Tableau 5.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Abitibi-Témiscamingue, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009	Écart 2009/2005
			%			point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**8,6**	**8,3**	**8,6**	**8,1**	**8,0**	**– 0,7**
Famille comptant un couple	**5,0**	**4,9**	**5,1**	**4,7**	**4,7**	**– 0,3**
Sans enfants	5,5	5,2	5,7	5,2	5,1	– 0,5
Avec 1 enfant	4,3	4,5	4,1	4,0	4,1	– 0,2
Avec 2 enfants	3,4	3,5	3,7	3,0	3,3	– 0,2
Avec 3 enfants et plus	7,2	7,6	7,8	7,4	6,7	– 0,5
Famille monoparentale	**29,3**	**27,5**	**29,3**	**28,0**	**27,8**	**– 1,5**
Avec 1 enfant	26,4	25,1	25,5	24,3	24,1	– 2,3
Avec 2 enfants	31,2	27,9	31,4	29,9	30,2	– 0,9
Avec 3 enfants et plus	41,9	39,7	46,7	45,8	46,4	4,5

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2008 à 2009, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, est stationnaire dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette stabilité fait contraste avec l'augmentation observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,3 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Abitibi (+ 1,0 %), Abitibi-Ouest (+ 0,7 %), Rouyn-Noranda (+ 0,6 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans les territoires supralocaux suivants : Témiscamingue (– 2,9 %), La Vallée-de-l'Or (– 0,6 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2009, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 65 480 $, comparativement à 64 420 $ au Québec. En 2009, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : Rouyn-Noranda (71 360 $), Abitibi (65 730 $), La Vallée-de-l'Or (66 660 $).

Tableau 5.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC et TE de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2008-2009

	2008	2009	Variation 2009/2008
	$ constants de 2009		%
Témiscamingue	59 175	57 430	– 2,9
Rouyn-Noranda	70 918	71 360	0,6
Abitibi-Ouest	58 883	59 310	0,7
Abitibi	65 102	65 730	1,0
La Vallée-de-l'Or	67 064	66 660	– 0,6
Abitibi-Témiscamingue	**65 464**	**65 480**	**0,0**
Ensemble du Québec	**64 226**	**64 420**	**0,3**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2009.

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

En 2009, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (34 640 $) moins élevé que celui des familles comptant un couple (61 660 $). Enfin, de 2008 à 2009, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 2,2 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 0,7 %.

Tableau 5.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Abitibi-Témiscamingue, 2008-2009

	2008	2009	Variation 2009/2008
	$ constants de 2009		%
Famille comptant un couple	**61 228**	**61 660**	**0,7**
Sans enfants	47 725	48 410	1,4
Avec 1 enfant	69 137	69 360	0,3
Avec 2 enfants	78 474	79 220	1,0
Avec 3 enfants et plus	79 672	81 100	1,8
Famille monoparentale	**33 889**	**34 640**	**2,2**
Avec 1 enfant	32 984	33 930	2,9
Avec 2 enfants	35 751	36 250	1,4
Avec 3 enfants et plus	34 775	34 460	– 0,9

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques et du développement durable

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2012, les investissements dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue devraient atteindre 1,7 G$, en baisse de 10,2 % par rapport à 2011, suivant une diminution de 19,9 % entre 2010 et 2011. La région représenterait ainsi 2,4 % du total québécois (70,8 G$). À ce chapitre, la croissance de la région est moins rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 5,6 %), tout comme ce fut le cas en 2011 (moyenne provinciale : + 6,2 %). La région arrive au dernier rang parmi les 17 régions administratives en termes de croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1] et par secteur, Abitibi-Témiscamingue, 2008-2011[2]

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Part relative dans la région (2012)	Part relative dans le Québec (2012)
			k$				%	
Production de biens	745 936	1 155 311	1 640 953	1 074 654	903 666	– 15,9	52,7	5,2
Production de services	351 789	387 387	425 599	461 020	445 712	– 3,3	26,0	1,5
Logement	256 604	277 419	318 383	375 564	366 699	– 2,4	21,4	1,5
Total	**1 354 328**	**1 820 117**	**2 384 935**	**1 911 238**	**1 716 077**	**– 10,2**	**100,0**	**2,4**
Secteur privé non résidentiel	878 107	1 268 899	1 717 933	1 161 122	969 886	– 16,5	56,5	3,8
Secteur public	219 617	273 799	348 619	374 551	379 493	1,3	22,1	1,8

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002*.
2. 2008-2010 : dépenses réelles; 2011 : dépenses réelles provisoires; 2012 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses en immobilisation; Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 52,7 % de l'investissement régional en 2012, sont en décroissance de 15,9 % par rapport à 2011, pour atteindre 903,7 M$. Il s'agit d'un niveau élevé d'une perspective historique, quoique ce soit la première fois depuis 2008 que l'investissement se situe en deçà du milliard de dollars. L'investissement dans la région représente 5,2 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2012, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur minier (604,5 M$) et dans celui des services publics (156,0 M$).

L'investissement dans les industries productrices de services, responsables de plus du quart de l'investissement régional (26,0 %), est en baisse de 3,3 % par rapport à 2011 et se chiffre à 445,7 M$. Il s'agit toutefois, nonobstant l'année 2011, d'un sommet historique. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 1,5 % de l'investissement québécois (29,1 G$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 1,9 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 166,5 M$ en 2012, soit 37,4 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 21,4 % de l'investissement régional en 2012, est en décroissance de 2,4 %, pour s'établir à 366,7 M$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 2,6 %). La région représente 1,5 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui polarise 56,5 % de l'investissement total, est en décroissance de 16,5 % par rapport à 2011, pour s'élever à 969,9 M$. Cela correspond à une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 8,5 %). La région de l'Abitibi-Témiscamingue représente 3,8 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une croissance de 1,3 % par rapport à 2011, pour s'établir à 379,5 M$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 5,8 %). Cette région accapare 1,8 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de l'Abitibi-Témiscamingue atteint 295,2 M$ en 2011, en hausse de 14,9 % par rapport à 2010. La croissance s'observe dans le secteur résidentiel (+ 27,7 %), alors que le secteur non résidentiel est en régression (– 0,4 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 851 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 591 en 2010. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans la MRC de La Vallée-de-l'Or (89,0 M$) et dans le TE de Rouyn-Noranda (50,9 M$). Seule la MRC de Témiscamingue a accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur inférieure à la moyenne quinquennale. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, La Vallée-de-l'Or arrive en tête avec 561, suivie des MRC de Rouyn-Noranda (152) et de l'Abitibi (97).

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC et TE de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	n		%
Témiscamingue	9	11	22,2
Rouyn-Noranda	253	152	– 39,9
Abitibi-Ouest	23	30	30,4
Abitibi	82	97	18,3
La Vallée-de-l'Or	224	561	150,4
Abitibi-Témiscamingue	**591**	**851**	**44,0**
Ensemble du Québec	**53 579**	**53 890**	**0,6**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, Enquête des permis de bâtir.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2011 est supérieure à la moyenne quinquennale dans le cas de la composante commerciale (45,0 M$ contre une moyenne de 41,2 M$) et dans celui de la composante industrielle (53,9 M$ contre une moyenne de 36,9 M$). Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans le TE de Rouyn-Noranda (18,9 M$) et dans la MRC de La Vallée-de-l'Or (14,8 M$). Les permis de bâtir industriels accordés se concentrent largement dans la MRC de La Vallée-de-l'Or (42,9 M$), une valeur de plus du double de la moyenne quinquennale. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 18,2 M$, et ils sont encore une fois majoritairement délivrés dans la MRC de La Vallée-de-l'Or et dans le TE de Rouyn-Noranda.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC et TE de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2011

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11
Témiscamingue	2 906	2 972	291	833	1 228	418	10	661
Rouyn-Noranda	50 859	47 319	18 900	16 200	6 427	4 006	4 290	10 721
Abitibi-Ouest	10 632	7 450	8 843	3 013	518	597	3 447	3 085
Abitibi	24 816	20 202	2 142	2 761	2 835	10 839	2 660	3 368
La Vallée-de-l'Or	88 967	50 522	14 781	18 361	42 928	21 044	7 766	18 279
Abitibi-Témiscamingue	**178 180**	**128 465**	**44 957**	**41 169**	**53 936**	**36 904**	**18 173**	**36 114**
Ensemble du Québec	**10 174 688**	**9 151 047**	**3 275 802**	**2 719 160**	**966 666**	**934 697**	**1 072 441**	**1 203 431**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, Enquête des permis de bâtir.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

7. Mines

par Raymond Beullac et Hugo Johnston-Laberge, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Dans le cadre de cette analyse[1], il est important de noter que les données de 2010 sont finales, celles de 2011 sont de nature provisoire et celles de 2012 représentent des intentions.

L'Abitibi-Témiscamingue est une région minière très importante au niveau de l'investissement, de la production et du nombre d'employés. Ses livraisons minérales comprennent principalement l'or mais également l'argent (qui accompagne l'or), le zinc, le plomb, le cadmium, le bismuth, l'antimoine, le sélénium et le tellure. L'usine de traitement aurifère Camflo (Mines Richmont) ainsi que la fonderie Horne (Xstrata Cuivre Canada), qui traite les concentrés de cuivre et produit également de l'acide sulfurique à partir de ceux-ci, sont situées dans cette région.

L'Abitibi-Témiscamingue possède le plus grand nombre de mines en exploitation au Québec. En effet, neuf mines étaient en activité sur son territoire en 2011. On y retrouvait les mines d'or suivantes : Beaufor, LaRonde (qui est une mine polymétallique), Lapa, Canadian Malartic, Kiena, mine du Lac Herbin, Goldex, Lamaque et la mine Mouska. Les activités de la mine Goldex (Agnico-Eagle) sont suspendues indéfiniment en raison d'un affaissement de la masse rocheuse[2], tandis que celles de la mine Lamaque (White Tiger Gold) ont cessé en mai 2012[3].

La mine Francoeur (Mines Richmont) devrait être mise en production en 2012[4] et la mine Westwood (IAMGOLD), en 2013[5].

Carte 7.1

Mines en production/en aménagement[1], Abitibi-Témiscamingue, 2011

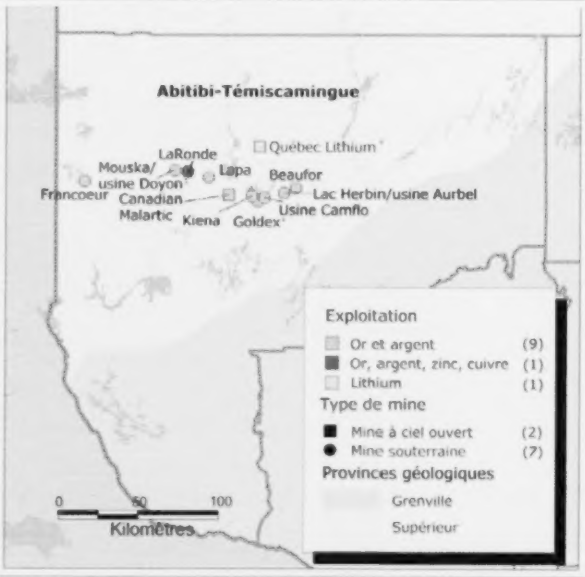

1. Mine présentement en construction et dont le début de la production est prévu au cours de 2012.
2. Depuis octobre 2011, la production a cessé pour une période indéterminée. Travaux de réhabilitation présentement en cours.
3. Mine fermée en 2012 à la suite des travaux de réfection de l'usine Doyon.
4. Début de la production prévu pour la fin de 2012.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

1. Les informations contenues dans cette section proviennent du Répertoire des exploitants miniers de l'Institut de la statistique du Québec. Si les informations résultent d'une autre source, celle-ci est alors indiquée. Par ailleurs, en raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des parties.
2. Communiqué, 19 octobre 2011, « Agnico-Eagle suspend la production à la mine Goldex durant l'investigation et la prise de mesures correctrices visant à régler les problèmes d'infiltration d'eau et d'affaissement de sol; la valeur comptable de Goldex sera radiée », Mines Agnico- Eagle ltée.
3. « La mine Lamaque ferme de nouveau », La Presse, 29 mai 2012.
4. Communiqué, 23 février 2012, « Mines Richmont annonce un résultat record pour l'exercice 2011 et d'excellents résultats pour le quatrième trimestre », Mines Richmont inc.
5. Communiqué, 10 avril 2012, « IAMGOLD dépose un rapport de Ressources Minérales de son projet Westwood confirmant les ressources et le commencement de la production au début de 2013 », IAMGOLD Corporation.

Figure 7.1

Répartition de l'investissement minier, régions administratives du Québec, 2011

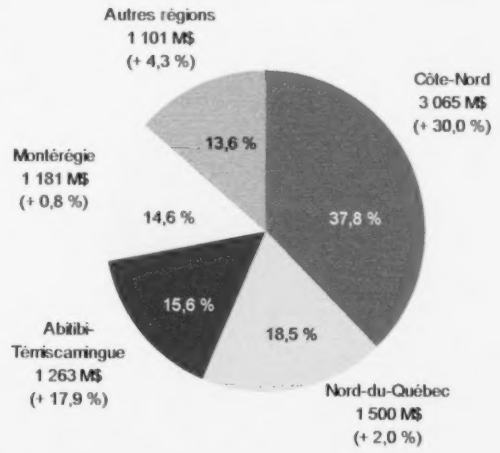

Total 2011 : 3 156 M$ (+ 8,2 %)
(+ – x %) : Variation en % par rapport à l'année 2010

Source : Institut de la statistique du Québec, Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières.

Figure 7.2

Répartition des livraisons minérales, régions administratives du Québec, 2011

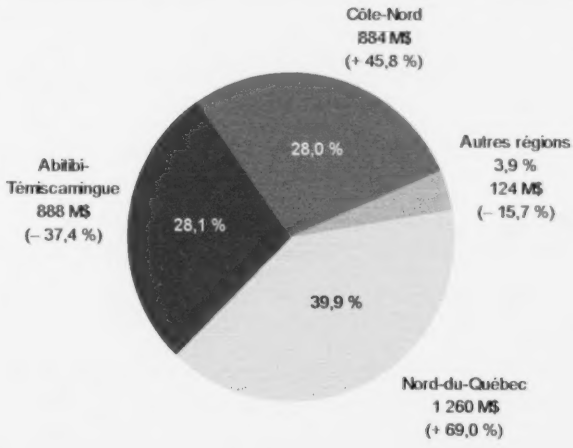

Total 2011 : 8 111 M$ (+ 13,8 %)
(+ – x %) : Variation en % par rapport à l'année 2010

Source : Institut de la statistique du Québec, Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières.

Par ailleurs, le Québec sera de nouveau un producteur de lithium avec le démarrage de la mine Québec Lithium, prévu pour la fin de 2012[6].

En 2011, l'Abitibi-Témiscamingue est la deuxième région en importance au Québec, derrière le Nord-du-Québec (1 260 M$), au niveau de l'investissement minier avec 888 M$, soit 28,1 % du total québécois. Ce montant représente néanmoins une baisse de 37,4 % par rapport à 2010, une diminution de 530 M$. L'investissement minier au Québec a pour sa part augmenté de 8,2 % en 2011.

La région, avec des livraisons de 1 263 M$ en 2011, occupe le 3e rang pour les expéditions minérales, soit 15,6 % du total québécois. Les livraisons minérales de la région ont augmenté de 17,9 % par rapport à 2010. La principale substance exploitée demeure l'or (1 013 M$), qui accapare 80,3 % des livraisons minérales de la région. La hausse de 32,2 % (247 M$) observée relativement à l'année dernière fait en sorte que la valeur des expéditions d'or de l'Abitibi-Témiscamingue franchit le seuil du milliard de dollars pour la première fois de son histoire. Ces livraisons représentent 77,8 % de toutes les livraisons d'or du Québec en 2011. Les livraisons d'argent (accompagnant l'or) (67,9 M$) affichent quant à elles une diminution de 21,1 % par rapport à celles de l'année précédente (86,1 M$). Du zinc, du cuivre et du soufre sous forme d'acide sulfurique provenant de la fonderie Horne font également partie des substances produites dans la région.

Selon les intentions exprimées par les producteurs miniers pour 2012, les livraisons d'or en Abitibi-Témiscaminque devraient atteindre 1 724 M$ et les livraisons minérales totales, 1 946 M$. Ces sommes constitueraient des records de tous les temps pour la région.

6. Communiqué, 30 mai 2012, « Clôture du financement au moyen de titres de capitaux propres », Canada Lithium Corp.

En 2011, l'Abitibi-Témiscamingue est la deuxième région en importance pour l'emploi minier au Québec avec 3 318 emplois, soit 19,7 % du total des emplois du secteur minier. Le nombre d'emplois a augmenté de 35,4 % (868 emplois) par rapport à 2010 (2 450 emplois). L'emploi minier pour l'ensemble du Québec affiche pour sa part une augmentation de 10,6 % (1 615 emplois), pour atteindre 16 855 emplois. L'Abitibi-Témiscamingue est donc responsable de plus de la moitié des nouveaux emplois du secteur en 2011. Malgré une diminution de 3,2 % comparativement à 2010, le salaire annuel moyen[1] du secteur minier de la région (92 965 $) se situe au 2e rang, derrière le Nord-du-Québec (120 267 $).

Tableau 7.1

Emploi et salaire annuel moyen par région administrative, 2010-2011

	Emploi[1]			Salaire annuel moyen		
	2010	2011	Variation 2011/2010	2010	2011	Variation 2011/2010
	n		%	$		%
Côte-Nord	2 919	3 762	28,9	95 972	90 261	– 6,0
Abitibi-Témiscamingue	2 450	3 318	35,4	96 070	92 965	– 3,2
Montérégie	3 145	2 917	– 7,2	67 060	71 374	6,4
Nord-du-Québec	1 309	1 365	4,3	105 736	120 267	13,7
Autres régions	4 340	4 416	1,8	53 942	51 471	– 2,9
Ensemble du Québec[2]	**15 240**	**16 855**	**10,6**	**75 044**	**76 679**	**2,2**

1. En personne-année.
2. Inclut le forage au diamant pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières.

7. Les salaires annuels moyens excluent le forage au diamant.

8. Santé

par Pierre Cambon, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005[1].

Personnel de la santé

En 2009, en Abitibi-Témiscamingue, le nombre de médecins diminue de 0,9 %, et ce, pour une première fois depuis 2004. Au Québec, ce nombre s'accroît de 1,5 %, ce qui porte l'effectif à 16 663, et on obtient 213 médecins pour 100 000 habitants (+ 1 point). Depuis 2005, l'accroissement du nombre de médecins en Abitibi-Témiscamingue (+ 9,6 %) est dû davantage aux omnipraticiens (+ 12,2 %) qu'aux spécialistes (+ 6,3 %). Au Québec, les spécialistes (+ 8,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 4,0 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 6,3 %). Pour ce qui est du nombre de chirurgiens-dentistes, on assiste en 2009 à une baisse de 20,0 %, et ce, pour une deuxième année consécutive.

En 2009-2010, on enregistre en Abitibi-Témiscamingue une augmentation du personnel infirmier après la stagnation connue en 2008-2009 (+ 0,1 %). Cette croissance est davantage influencée par les infirmiers auxiliaires (+ 5,3 %) et les préposés aux bénéficiaires (+ 0,2 %) que par les infirmiers (– 1,3 %). L'Abitibi-Témiscamingue connaît ainsi en 2009-2010 une variation du personnel infirmier plus faible que celle du Québec (+ 1,7 %). De surcroît, depuis 2005-2006, la région affiche une variation du personnel infirmier (+ 3,5 %) inférieure à la moyenne québécoise (+ 6,0 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé selon la catégorie, région sociosanitaire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2005-2006 à 2009-2010

	Unité	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Médecins[1]	**n**	**291**	**299**	**319**	**322**	**319**
Omnipraticiens	n	164	171	182	189	184
Ensemble des spécialistes	n	127	128	137	133	135
Nombre pour 100 000 habitants[3,r]	n pour 100 000 hab.	201	206	220	222	220
Chirurgiens-denstistes[1]	**n**	**42**	**41**	**42**	**40**	**32**
Nombre pour 100 000 habitants[3,r]	n pour 100 000 hab.	29	28	29	28	22
Personnel infirmier[2]	**n**	**1 632**	**1 670**	**1 688**	**1 688**	**1 689**
Infirmiers	n	920	926	908	898	886
Infirmiers auxiliaires	n	198	202	217	228	240
Préposés aux bénéficiaires	n	514	543	563	562	563
Nombre pour 100 000 habitants[3,r]	n pour 100 000 hab.	1 128	1 153	1 165	1 165	1 165

1. En ce qui concerne les médecins et les chirurgiens-dentistes, les données sont présentées sur la base des années civiles (par exemple, pour 2009-2010, les données font référence à 2009).
2. En ce qui concerne le personnel infirmier, en équivalent temps complet, les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril de l'année indiquée au 31 mars de l'année suivante).
3. Calculé pour l'ensemble du personnel de la santé par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, Éco-Santé 2011.

1. En matière de régions sociosanitaires, la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule et unique région; à l'inverse, le Nord-du-Québec est divisé en trois régions qui sont le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins généraux et spécialisés en Abitibi-Témiscamingue, en 2009-2010, il recule pour une première fois depuis 2005-2006 et s'établit 71,7 %. De plus, la diminution de 8,7 points s'accompagne d'une croissance de 1,7 % du nombre d'usagers. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation (83,9 %) décroît de 0,1 point, alors que le nombre d'usagers (707 082) diminue de 1,6 % en 2009-2010. Par ailleurs, la hausse de 9,9 % du nombre de lits dressés pour les soins généraux et spécialisés en Abitibi-Témiscamingue en 2009-2010 maintient cette tendance d'alternance observée depuis les trois dernières années. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 843) poursuit, en 2009-2010, sa légère augmentation (+ 0,7 %), et ce, pour une troisième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, la hausse de 3,8 points du taux d'occupation des lits dressés en 2009-2010 accorde à l'Abitibi-Témiscamingue (97,7 %) un taux supérieur à celui du Québec (97,1 %). Cette augmentation s'accompagne d'une croissance du nombre d'usagers de 2,4 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation régresse de 0,7 point en 2009-2010, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une baisse de 1,4 %. Pour la première fois depuis 2005-2006, le nombre de lits dressés pour l'hébergement et les soins de longue durée a diminué en Abitibi-Témiscamingue (– 5,4 % en 2009-2010). Au Québec, après trois années de baisse, le nombre de lits dressés (40 195) stagne en 2009-2010.

Tableau 8.2

Lits dressés et places selon l'unité de service, région sociosanitaire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2005-2006 à 2009-2010

	Unité	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Soins généraux et spécialisés						
Nombre de lits dressés	n	300	299	300	282	310
Nombre pour 100 000 habitants[1,r]	n pour 100 000 hab.	207	206	207	195	214
Taux d'occupation	%	73,8	75,6	77,7	80,4	71,7
Nombre d'usagers	n	15 623	12 514	16 872	16 444	16 731
Hébergement et soins de longue durée						
Nombre de lits dressés	n	719	720	725	741	701
Nombre pour 100 000 habitants[1,r]	n pour 100 000 hab.	497	497	500	511	483
Taux d'occupation	%	94,9	96,9	95,6	93,9	97,7
Nombre d'usagers	n	1 277	1 431	1 503	1 600	1 638

Note : À l'exception des lits dressés, les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril de l'année indiquée au 31 mars de l'année suivante).

1. Calculé par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, Éco-Santé 2011.

9. Éducation

par Pierre Cambon, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplôme décernés

Les établissements collégiaux de l'Abitibi-Témiscamingue ont décerné 343 diplômes en formation préuniversitaire (48,4 %) et 355 diplômes en formation technique (50,1 %) en 2009, ce qui réduit l'écart entre ces deux types de formation pour une troisième année consécutive. On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (55,6 % et 42,9 % respectivement). L'écart diminue en 2009 et reprend ainsi la tendance de réduction observée entre 2005 et 2007, mais qui avait été freinée en 2008.

Pour une deuxième année consécutive, le nombre de diplômes décernés au collégial en Abitibi-Témiscamingue augmente (+ 2,9 % en 2009), ce qui demeure inférieur à la croissance québécoise (+ 4,6 %). Cette tendance positive est due principalement à la hausse combinée des diplômes masculins autant préuniversitaires que techniques (+ 10,6 % et + 12,6 % respectivement). À l'inverse, les diplômés féminins sont en baisse dans les deux types de formation (– 4,4 % en préuniverstaire et – 6,9 % en technique). Au préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 51,6 % des diplômes décernés et les sciences, 34,7 %. En ce qui a trait à l'enseignement technique, ce sont les techniques physiques qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 33,8 %, suivies par les techniques humaines, 27,0 %.

Tableau 9.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par famille de programme, Abitibi-Témiscamingue, 2006-2009

	2006r	2007	2008	2009
		n		
Abitibi-Témiscamingue	**650**	**635**	**689**	**709**
Préuniversitaire	**334**	**323**	**341**	**343**
Arts	14	14	x	15
Arts et lettres	23	22	38	32
Lettres	–	–	x	–
Sciences	118	113	109	119
Sciences humaines	179	174	179	177
Technique	**316**	**312**	**348**	**355**
Techniques physiques	53	71	91	120
Techniques biologiques	65	72	68	86
Techniques administratives	124	81	64	53
Techniques humaines	74	88	125	96
Hors programme	–	–	–	**11**

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Formation universitaire : diplômés au baccalauréat

En 2010, les 542 diplômés au baccalauréat de l'Abitibi-Témiscamingue sont majoritairement des femmes (67,0 %), tout comme au Québec (62,5 %). Tandis que cette proportion augmente graduellement au provincial depuis 2007 (+ 1,1 point), elle fluctue continuellement en Abitibi-Témiscamingue, en hausse notamment de 1,2 point par rapport à 2009.

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (69,2 %), ce qui est inférieur à la proportion québécoise (70,3 %). En 2010, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a diminué en Abitibi-Témiscamingue (– 0,4 %), ce qui se situe en dessous de la croissance du Québec (+ 0,7 %). Depuis 2007, on s'aperçoit cependant que la tendance est à la hausse (+ 9,5 %), essentiellement grâce au domaine des sciences sociales et humaines.

Tableau 9.2

Diplômés au baccalauréat par domaine d'études selon le sexe et selon la région de résidence au secondaire[1], Abitibi-Témiscamingue, 2007-2010

	2007	2008	2009	2010
		n		
Abitibi-Témiscamingue	**495**	**524**	**544**	**542**
Santé	**57**	**66**	**73**	**79**
Hommes	x	x	10	10
Femmes	x	x	63	69
Sciences naturelles et génie	**89**	**90**	**81**	**86**
Hommes	68	61	58	71
Femmes	21	29	23	15
Sciences sociales et humaines	**349**	**368**	**389**	**375**
Hommes	95	98	117	96
Femmes	254	270	272	279
Indéterminé	**–**	**–**	**1**	**2**
Hommes	–	–	–	1
Femmes	–	–	1	1

1. La région de résidence d'un étudiant est établie à partir de l'information observée au secondaire. Cette information est recueillie à l'aide d'un code permanent unique qui a été attribué à l'étudiant au niveau secondaire, comme ce code demeure inchangé tout au long de leurs études, il devient possible d'établir une cohorte de diplômés universitaires. Cette méthode est essentielle puisque l'information sur la région de résidence d'un étudiant n'est pas disponible pour ce qui est de l'enseignement supérieur.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les trois principales universités d'où viennent les diplômés au baccalauréat de l'Abitibi-Témiscamingue sont, dans l'ordre, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (38,6 %), l'Université Laval et l'Université de Montréal (15,5 % et 11,4 % respectivement). La part de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue est en hausse par rapport à 2009 (+ 6,8 points). À l'inverse, l'Université Laval connaît un recul de 4,7 points en 2010.

10. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Par rapport à la taille de sa population, l'Abitibi-Témiscamingue dispose d'un nombre d'institutions muséales (22), de librairies (11), d'écrans de cinéma et de ciné-parcs (17) et de stations de radio privées et communautaires (11) plus élevé que la moyenne québécoise. Ainsi, l'Abitibi-Témiscamingue arrive au 3e rang pour le nombre de points de services de bibliothèques publiques par 100 000 habitants (42,0) et au 3e rang pour le nombre de librairies (7,6) et le nombre de cinémas et de ciné-parcs (4,1). Quant aux centres d'artistes (1 par 100 000 habitants) et aux salles de spectacles (7,6), leur nombre se situe dans la moyenne québécoise.

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Abitibi-Témiscamingue, 2009 et 2010

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements[1] par 100 000 habitants	
				Région	Ensemble du Québec
	2009	2010	2010	2010	
	n		%	n	
Centres d'artistes	1	1	1,5	0,7	0,8
Salles de spectacles	10	11	2,0	7,6	7,0
Institutions muséales[2]	21	22	5,1	15,1	5,5
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	17	..	..	..	...
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	44	..	..	..	...
Librairies	11	11	3,0	7,6	4,7
Cinémas et ciné-parcs	6	6	4,8	4,1	1,6
Écrans	17	17	2,2	11,7	9,9
Stations de radio privées et communautaires	9	11	6,5	7,6	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

En 2010, l'assistance enregistrée dans les cinémas en Abitibi-Témiscamingue est moindre que celle observée dans l'ensemble du Québec (1 886 entrées par 1 000 habitants comparativement à 2 957 au Québec), mais dans les régions éloignées (Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Nord-du-Québec et Saguenay–Lac-Saint-Jean), seul le Saguenay–Lac-Saint-Jean a un résultat supérieur. Par ailleurs, les 22 institutions muséales de la région enregistrent 135 359 visiteurs en 2010, et les spectacles payants en arts de la scène, 74 134 entrées. En somme, la fréquentation des activités culturelles, selon la population, est moins élevée en Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Abitibi-Témiscamingue, 2009 et 2010

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2010	2009	2010	2010
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	253	1,6	1,7	1,5
Entrées	n	74 134	436,5	509,4	1,1
Assistance des cinémas					
Entrées	n	274 420	1 862,9	1 885,8	1,2
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées	n	135 359	952,2	930,2	1,1
Fréquentation des bibliothèques publiques					
Nombre de prêts	n	..	4 262,5	..	...
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs	$	6 129 401	40 971,7	42 121,3	1,2

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Territoire

Couverture du sol

Les données de couverture du sol, GéoBase, circa 2000-vectorielle (CSC2000-V) sont le résultat de la vectorisation de données matricielles thématiques issues de la classification d'orthoimages Landsat 5 et Landsat 7 des zones forestières et agricoles du Canada et des territoires du Nord. La couverture forestière provient du projet d'Observation de la Terre pour le développement durable des forêts (OTDD), initiative du Service canadien des forêts (SCF). La couverture agricole provient du Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et la couverture du sol des territoires du Nord a été réalisée par le Centre canadien de télédétection (CCT). La précision cartographique circulaire normalisée (PCCN) est de 30 mètres ou mieux. Cette précision est basée sur les orthoimages Landsat 7.

Données non disponible

Données non disponibles, étendues non classifiées en raison de la présence de nuages, d'ombre ou d'autres facteurs de qualité des images.

Eau

Lacs, réservoirs, fleuves, rivières, ruisseaux et étendues d'eau salée.

Glace, roche, terrain découvert

Principalement des étendues non végétalisées et non mises en valeur. Cette catégorie inclut les glaciers, la roche, les sédiments, les brûlis, la blocaille, les mines et les autres surfaces naturellement non végétalisées. D'autres étendues modifiées par l'activité humaine peuvent être représentées dans cette classe. Cette catégorie exclut les étendues agricoles en jachère.

Zones développées

Étendues principalement construites ou mises en valeur incluant la végétation associée à ces catégories de couverture. Elles peuvent inclure les surfaces occupées par les routes, les voies ferrées, les bâtiments et les étendues revêtues, les régions urbaines, les parcs, les sites industriels, les ouvrages miniers et les fermes.

Bryophytes et lichens

Composés de bryophytes (mousses, hépatiques et cératophylles) et de lichens (types foliacés et fruticuleux, mais pas de type crustacé). La couverture végétale de bryophytes et lichens doit s'étendre sur au moins 20 % de la surface ou doit composer au moins le tiers de la végétation totale. Cette catégorie comprend également les prairies alpines, les étendues d'herbes et d'autres végétations herbacées indigènes, incluant des étendues d'arbustes.

Arbustes

Principalement les étendues occupées par une végétation ligneuse relativement basse (généralement ± 2 mètres). Elles peuvent inclure des étendues herbeuses ou des prairies humides portant une végétation ligneuse et les forêts en voie de régénération.

Terres humides

Étendues où la surface de saturation se situe au niveau, à proximité ou au-dessus de la surface du sol pendant un intervalle d'assez longue durée pour que s'y manifestent des processus aquatiques ou de milieux humides.

Plantes herbacées et toundra

Plantes vasculaires sans tige ligneuse (graminées, herbacées latifoliées ou graminoïdes, et plantes cultivées). La couverture végétale de plantes herbacées et toundra doit s'étendre sur au moins 20 % de la surface ou doit composer au moins le tiers de la végétation totale.

Terres agricoles cultivées

Cette catégorie inclut les cultures annuelles et vivaces et exclut les prairies.

Forêt de conifères

Forêt principalement composée de conifères ou végétation arborescente à feuillage persistant. Cette catégorie peut inclure des étendues de forêt mixte et d'arbustes.

Forêt de feuillus

Forêts et étendues boisées principalement composées de feuillus. Cette catégorie peut inclure des étendues de forêt mixte et d'arbustes.

Forêt mixte

Forêts et étendues boisées composées de conifères et de feuillus.

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Génération

Ensemble des personnes nées au cours d'une période donnée, généralement une année civile.

Indice synthétique de fécondité

Nombre moyen d'enfants par femme dans une génération qui connaîtrait, au cours de sa vie féconde, les conditions de fécondité observées une année donnée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Taux d'accroissement total

Variation de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population en début de période.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Autres sources de revenu

Comprennent les transferts des non-résidents et des sociétés aux particuliers.

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Impôts, cotisations et autres transferts

Comprennent les impôts directs, les cotisations au régime d'assurance sociale et autres transferts courants versés pas les particuliers aux administrations publiques, tels que les primes d'assurance médicaments, les licences, les permis et les amendes.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu d'emploi

Comprend la somme des salaires et traitement, du revenu supplémentaire de travail, du revenu net des entreprises individuelles non agricoles, loyers compris, et du revenu net reçu par les exploitants agricoles au titre de la production agricole.

Revenu de placement

Comprend les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, les intérêts hypothécaires allant aux particuliers, les intérêts sur dépôts et les intérêts accumulés dans les régimes privés de pension, les caisses d'assurance vie et les intérêts sur les placements effectués par des associations de particuliers. Les gains en capital sont exclus.

Revenu personnel

Somme de tous les revenus reçus par les particuliers et entreprises individuelles résidant dans un territoire donné, qu'il s'agisse de gains au titre de la production courante ou de transferts courants d'autres secteurs, plus les revenus de placement que les associations de particuliers accumulent pour leur propre compte ou celui des particuliers.

Revenu personnel disponible

Revenu personnel moins les impôts directs des particuliers, des cotisations d'assurance sociale et autres transferts courants aux administrations publiques.

Transferts des administrations publiques

Comprennent les paiements tels les prestations fiscales et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de vieillesse, les prestations d'aide sociale, les bourses et subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux autochtones et à leurs organisations, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, les allocations aux anciens combattants, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale.

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Santé

Personnel infirmier

La catégorie « infirmier » inclut à la fois les personnes qui ont effectué des études collégiales ou universitaires. Les infirmiers doivent posséder le permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou être en attente de le recevoir (MSSS, 2003). Les « infirmiers auxiliaires » sont les personnes qui détiennent un diplôme en soins infirmiers de 5e secondaire et les « préposés aux bénéficiaires » font plutôt référence aux personnes qui ont suivi une formation *ad hoc* dans une institution d'enseignement reconnue (St-Pierre, 2001).

Personnel directement affecté aux soins

Le nombre de personnes directement affectées aux soins est calculé en « équivalent temps complet (ETC) » basé sur le décompte du nombre d'heures travaillées ou payées dans un établissement. Il est calculé par titre d'emploi et il est égal au quotient des heures travaillées ou payées par le nombre d'heures régulières de travail d'un employé à temps complet régulier dans ce titre d'emploi (MSSS, 2003). La région des personnes directement affectées aux soins est celle de traitement, donc celle de l'établissement où la personne travaille.

Taux d'occupation des lits dressés

Rapport, pour une année financière donnée, du nombre de jours-présence, pour une unité de service donnée, au nombre de lits dressés ou places internes observé au 31 mars de la même année, pour la même unité de service multiplié par 365 (INFO-STATS, 2005).

Éducation

Diplômés au baccalauréat

La région de résidence d'un étudiant est établie à partir de l'information observée au secondaire. Cette information est recueillie à l'aide d'un code permanent unique qui a été attribué à l'étudiant au secondaire. Comme ce code demeure inchangé tout au long de ses études, il devient possible d'établir une cohorte de diplômés universitaires. Cette méthode est essentielle puisque l'information sur la région de résidence d'un étudiant n'est pas disponible pour ce qui est de l'enseignement supérieur. En raison du manque d'information sur certains diplômés quant à leur région administrative d'origine au secondaire, le total pour l'ensemble du Québec ne correspond pas à la somme directe des totaux des régions administratives (MELS, 2009).

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu personnel disponible par habitant		Taux de chômage[1]	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1er juillet	
	2010rp	Var. 10/09	2010p	Var. 10/09	2011	2009	Var. 12/11	2011p	TAAM[2] 2006-2011
	$	%	$	%	%	%	%	n	pour mille
Bas-Saint-Laurent	30 376	4,6	23 044	2,0	8,0	6,9	3,2	200 462	– 1,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	32 935	4,8	24 801	3,5	8,3	6,7	– 10,0	273 461	– 0,5
Capitale-Nationale	42 800	3,3	27 639	2,1	5,8	5,9	2,4	701 204	9,5
Mauricie	31 004	4,1	23 875	2,8	7,8	9,6	5,5	262 340	1,5
Estrie	30 943	3,6	23 951	2,8	6,7	9,1	– 0,3	312 150	7,3
Montréal	53 248	3,4	27 646	3,0	9,7	17,0	1,9	1 958 257	8,8
Outaouais	29 742	2,9	26 578	3,1	7,4	8,9	8,9	368 181	13,1
Abitibi-Témiscamingue	40 932	6,3	27 048	6,1	7,5	8,0	– 10,2	146 419	2,1
Côte-Nord	54 832	4,7	28 783	7,0	7,8	9,7	66,3	95 802	– 1,6
Nord-du-Québec	65 273	3,9	32 027	6,2	7,8	16,0	20,3	42 330	10,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	24 958	4,8	22 959	3,1	12,4	9,7	– 1,7	93 130	– 4,3
Chaudière-Appalaches	33 857	3,3	25 374	2,4	4,8	5,4	3,8	406 401	4,7
Laval	31 050	2,7	26 819	2,5	7,1	8,4	6,4	403 744	16,1
Lanaudière	23 019	3,1	25 371	2,9	7,7	8,1	3,7	469 916	16,0
Laurentides	28 959	2,6	26 843	3,1	8,1	7,9	6,1	555 614	13,9
Montérégie	31 448	3,2	27 705	3,4	7,0	8,0	4,4	1 456 743	10,4
Centre-du-Québec	35 253	3,8	23 948	3,3	7,2	8,6	4,7	233 509	6,6
Ensemble du Québec	**37 795**	**3,4**	**26 642**	**3,1**	**7,8**	**9,8**	**5,6**	**7 979 663**	**8,9**

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.
2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen. Voir l'encadré de la page 4.

Tableau comparatif pour les MRC et TE de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

	Revenu personnel disponible par habitant[1]		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[1]	Taux de faible revenu des familles[2]	Population au 1er juillet[3]		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2010p	Var. 10/09	2010p	2009	2011p	TAAM[4] 2006-2011	2011p	2010-2011[5]
	$	%	%	%	n	pour mille	n	n
Abitibi-Témiscamingue	27 048	6,1	73,9	8,0	146 419	2,1	537	53
Témiscamingue	24 911	7,5	68,5	10,4	16 381	– 8,4	40	– 111
Rouyn-Noranda	28 359	5,8	76,2	6,0	41 085	4,1	174	154
Abitibi-Ouest	23 640	5,4	69,3	8,9	20 759	– 1,3	54	– 81
Abitibi	26 827	6,0	74,8	7,0	24 942	4,1	107	– 2
La Vallée-de-l'Or	28 406	6,1	75,4	8,9	43 252	4,9	163	93
Ensemble du Québec	**26 642**	**3,1**	**73,5**	**9,8**	**7 979 663**	**8,9**	**29 200**	**...**

1. Selon le découpage géographique et la dénomination au 31 décembre 2010.
2. Selon le découpage géographique et la dénomination au 1er janvier 2009.
3. Selon le découpage géographique et la dénomination au 1er juillet 2011.
4. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen. Voir l'encadré de la page 4.
5. Année du 1er juillet au 30 juin.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Abitibi-Témiscamingue

Superficie en terre ferme (2011)	56 879 km²
Densité de population (2011)	2,6 hab./km²
Population totale (2011[p])	146 419 hab.
Accroissement naturel (2011[p])	537 hab.
Solde migratoire interrégional (2010-2011)[1]	53 hab.
PIB aux prix de base (2010[e,p])	5 969,4 M$
PIB par habitant (2010[p])	40 932 $
Revenu personnel disponible par habitant (2010[p])	27 048 $
Emplois (2011)	71,5 k
Taux d'activité (2011)	65,8 %
Taux d'emploi (2011)	60,8 %
Taux de chômage (2011)	7,5 %
Taux de faible revenu des familles (2009)	8,0 %
Dépenses en immobilisation (2012)[2]	1 716,1 M$

1. Année du 1er juillet au 30 juin.
2. Perspectives.

Institut de la statistique Québec